



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale des Finances publiques du Var

Pôle d'évaluation domaniale

Place Besagne/ CS 91409
83056 TOULON Cedex

téléphone : 04 94 03 81 86

mél. : ddfip83.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

04/03/2022

*Le Directeur départemental des
Finances publiques du Var*

à

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Sandrine GUINLOT-PRADO

téléphone : 04 94 03 81 35 ou 06 27 57 23 17

courriel : sandrine.guinlot-prado@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. **DS : 771 813**

Réf Lido : 2022-83098-10798

COMMUNE DU PRADET

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : Cession de la Commune d'un local à vélos

Adresse du bien : Rue du Marechal Leclerc 83 220 Le Pradet

Valeur vénale : **4 800 € HT**

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

1- SERVICE CONSULTANT

- Commune du Pradet

affaire suivie par : M BOUCHER Gulus

2 - DATE

de consultation : 10/02/2022

de réception : 10/02/2022

de visite : Bien non visité

de dossier en état : 10/02/2022

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Demande d'évaluation de Cession de la Commune d'un local à vélos .

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Sur la commune du Pradet, résidence Le Clos Meunier, sis Rue du Maréchal Leclerc, deux lots Lot n°C d'une superficie de 9 m² issu de la division de la parcelle AD n°299 et Lot n°B d'une superficie de 11 m² issu de la division de la parcelle AD n°301 , à usage de local à vélo.

5 – SITUATION JURIDIQUE

- Propriétaire : Commune du PRADET
- Origine de propriété : sans intérêt pour la présente évaluation.
- Situation d'occupation : Estimation libre de toute occupation ou location.

6 – URBANISME – RÉSEAUX

PLU de la commune du PRADET : sans incidence pour l'évaluation

7 – DATE DE RÉFÉRENCE

Date de l'évaluation

8 – DÉTERMINATION DE LA MÉTHODE

Méthode de la comparaison directe, laquelle consiste à fixer la valeur vénale ou locative à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local. Au cas particulier, cette méthode est utilisée, car il existe un marché immobilier local avec des biens comparables à celui du bien à évaluer.

La valeur vénale actuelle et réelle du bien peut être estimée à : à **4 800 € HT.**

Une marge de 10 % est laissée à la libre appréciation du consultant.

9 – DURÉE DE VALIDITÉ

18 mois

10 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des finances publiques
La Responsable du Pôle d'évaluation du Domaine



Sandrine GUINLOT-PRADO
Inspectrice divisionnaire des finances publiques

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20220321-22-DCM-DGS-029-DE
Date de télétransmission : 25/03/2022
Date de réception préfecture : 25/03/2022